



➤ DOSSIER DE PRESSE INSTITUTIONNEL

LA VOILE POUR TOUS

- Un projet humaniste fort
- L'ouverture au plus grand nombre
- Les bénévoles, forces vives de l'association

LA PASSION POUR LA VOILE

- Une formation pédagogique connue et reconnue
- L'esprit de sécurité
- Le Cours des Glénans, la « Bible » des marins

L'ATTACHEMENT À DES LIEUX MYTHIQUES

- Des sites magnifiques, des bassins de navigation très formateurs
- Les Glénans, acteurs de la protection de l'environnement

ANNEXES

- Un peu d'histoire
- Quelques chiffres



La voile pour tous

> Un projet humaniste fort

Les Glénans sont issus du rêve d'une société plus fraternelle et d'une passion pour la mer. Les valeurs humanistes qui ont été à l'origine de l'association perdurent aujourd'hui : Les Glénans sont à la fois école de voile, école de mer et école de vie.

Des valeurs humanistes à l'origine de l'association

Au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale, l'association est née d'une idée simple : permettre à de jeunes hommes et femmes traumatisés par cinq années de guerre de se retrouver pour construire ensemble un lien social solide autour d'une activité : la voile.

"Les Glénans ont pour objet de créer, entre les hommes et entre les femmes de tous les pays, des liens par la mer, de faciliter à tous la connaissance du monde marin et de la navigation à la voile, de promouvoir l'engagement bénévole parmi ses membres..."

(extrait des statuts des Glénans).

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, Les Glénans ont dès l'origine intimement lié leurs objectifs pédagogiques à cette volonté humaniste. Après plus d'un demi-siècle d'existence, ce principe reste inchangé.

École de voile, école de mer, école de vie

La formation nautique, indissociable de l'apprentissage de la vie en collectivité, vise à apprendre à naviguer en toute sécurité suivant un cursus complet et progressif. L'objectif est de former des équipiers et chefs de bord autonomes, solidaires, compétents et responsables.

Chacun est acteur de sa formation. Le groupe conçoit, organise et prend en charge sa vie et ses activités, partage ses expériences, ses compétences et les tâches quotidiennes. Les apprentissages nautiques et humains créent ainsi des liens entre stagiaires et développent des comportements solidaires et responsables.

Ce rôle social des Glénans se retrouve aussi dans l'organisation d'événements comme la « Croisière des Villes » ou « Frères de Mer ». La voile est alors utilisée comme vecteur d'intégration pour des jeunes en difficulté.



La voile pour tous

> L'ouverture au plus grand nombre

Dans l'esprit des fondateurs, aux Glénans, la mer sert de trait d'union entre les hommes. L'ouverture au plus grand nombre a été un souci constant depuis 1947. Les Glénans sont ainsi devenus un lieu d'échange, de brassage et de diversité, ce qui crée une vraie richesse pour tous ceux qui y viennent. Dans cette diversité, des rencontres improbables se font et des amitiés solides se nouent.

Des stages pour tous

L'objectif d'ouverture à tous s'exprime à travers l'accueil en stage de membres :

- de tous âges : à partir de 11 ans pour les groupes et de 13 ans pour les stages individuels et sans limite d'âge.
- de tous niveaux : de débutant à moniteur (et même formateur de moniteurs) et pour tous les supports (croisière, catamaran, dériveur et planche à voile).
- de tous milieux sociaux et de toutes nationalités - en moyenne depuis 2002 Les Glénans accueillent 14,8 % de stagiaires résidant à l'étranger (Belgique, Italie, Suisse, Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas et Irlande, essentiellement).

Des stages pour tous les rythmes et toutes les attentes

La programmation des stages a pour objectif de satisfaire tous les stagiaires, quelle que soit leur attente en terme de progression : organisation de stages courts (week-ends de 2 à 4 jours), de stages thématiques (navigation astronomique, découverte du littoral, technologie, météo...), de stages « pointus » pour les niveaux 3 et 4 voiles (croisières hauturières avec les transatlantiques, formation à la régates et sur catamaran habitable...), mais aussi de stages au départ de l'étranger (Suède, Antilles, Italie, Irlande, Croatie, Grèce, Ecosse, Norvège, Islande).

L'ouverture aux milieux défavorisés

Fidèle à son objectif d'ouverture à tous, l'association a créé des projets d'insertion sociale par la voile, destinés à des jeunes issus de milieux peu favorisés. Ainsi, depuis 1993, dix à quinze équipes de jeunes adolescents participent chaque année à la « Croisière des Villes » : trois stages de voile répartis entre les vacances de Pâques et d'été et une rencontre finale en septembre. Dans le même esprit, le projet « Frères de Mer » créé en 1997, propose tous les deux ans à une douzaine d'équipes de construire dans leur ville un voilier livré en kit, de s'initier à la voile puis de participer toutes ensemble à une chasse au trésor à bord des voiliers assemblés.

L'ouverture à l'étranger

L'ouverture à nos voisins européens fut une composante fondatrice du projet des Glénans. L'organisation de stages en italien (depuis 2000) et en anglais (depuis 2005) ainsi que les accords de partenariat initiés en Irlande avec le Glenans Irish Sailing Club et poursuivis en Italie avec le Yacht Club Italiano de Gênes et le pôle nautique Vento di Venezia à Venise contribuent à augmenter la participation de stagiaires européens.



La voile pour tous

> Les bénévoles, forces vives de l'association

Les Glénans favorisent l'engagement bénévole, particulièrement en direction des moniteurs et, plus généralement, pour participer à l'animation et à la gestion de l'association. En incitant ses membres à prendre des responsabilités, l'école leur permet d'acquérir les compétences nécessaires et de découvrir le plaisir de s'engager pour faire vivre les projets qu'ils ont à cœur.

L'engagement bénévole est encouragé

L'association s'est construite et perdure grâce aux forces conjointes d'un bénévolat important et d'une structure réduite de salariés. Il existe une multitude de façons de s'impliquer aux Glénans, de partager son expérience et de vivre les moments uniques de la vie associative. Que ce soit sur les bases nautiques (moniteurs et monitrices, maîtresses de maison, équipiers de liaison, comités de secteurs...), dans les commissions de travail (Internet, comités de rédaction...) ou dans les instances dirigeantes (conseil d'administration, bureau), ce sont plus de 1000 bénévoles qui participent chaque année à la vie des Glénans.

Les moniteurs bénévoles : une spécificité des Glénans

Aux Glénans, l'encadrement des stages est assuré à 70 % par des moniteurs bénévoles. Les moniteurs sont le plus souvent d'anciens stagiaires, heureux de partager leur passion et leur expérience de la voile. Le monitorat bénévole, ouvert à tous les stagiaires à partir de 18 ans, est une manière pour eux de poursuivre leur formation et de gagner en autonomie et en responsabilité. Ils sont près de 800 à venir chaque année encadrer bénévolement des stages et perpétuer ainsi l'esprit de l'association qui se veut école de vie, autant qu'école de voile.

École de vie

Les bénévoles engagés dans l'association développent leur sens des responsabilités, apprennent à gérer un groupe, à faire aboutir leurs idées... des compétences et des qualités transférables dans la vie quotidienne.



La passion pour la voile

➤ Une formation pédagogique connue... et reconnue

Des moniteurs et monitrices passionnés et compétents, une pédagogie et un cursus d'enseignement enrichis par 60 ans d'expérience, des bateaux et des bassins de navigation adaptés : tous ces éléments participent à optimiser la progression de chaque stagiaire pour gagner en autonomie et naviguer en sécurité.

Des moniteurs et des formateurs qualifiés et passionnés

Aux Glénans, le niveau et la motivation des moniteurs et monitrices sont élevés. Une majorité d'entre eux est bénévole, tous sont diplômés par la Fédération Française de Voile. Les Glénans leur proposent des cursus de formation complets, de nombreux stages de perfectionnement, et une formule, le « Pass Formation », leur permettant de bénéficier d'un stage de perfectionnement en cumulant plusieurs semaines d'encadrement.

L'habilitation comme centre de formation au BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaires et du Sport, diplôme d'Etat) accordée à l'association depuis 2004 par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne témoigne de la reconnaissance par l'Etat et la Région de la compétence des Glénans à former des professionnels du nautisme.

Une pédagogie originale

Aux Glénans, l'expérience précède la connaissance théorique. Le « topo » organisé par le moniteur tient lieu de « cours théorique » et est basé sur l'expérience de la journée. En croisière, le moniteur ne reste pas à la barre en permanence, même si ses stagiaires sont tous débutants. Il navigue sur le même type d'embarcation que ses stagiaires (et non pas sur des bateaux à moteur pour les suivre), en croisière comme en voile légère.

La navigation s'organise en fonction de la météo et des motivations de l'équipage, et non en fonction d'horaires ni de programmes fixes. Chacun est invité à participer à l'élaboration du programme de navigation.

Des cursus complets

Les Glénans proposent une grande variété de stages pour permettre à chacun de multiplier les expériences quels que soient son niveau et ses objectifs d'apprentissage (croisière sur site, côtière et hauturière, stages intensifs, stages thématiques...). La possibilité de varier les périmètres de navigation, les types de bateaux et les périodes de navigation (les Glénans proposent des stages toute l'année) permet également d'enrichir les expériences. En complément à la formation pratique, des cours théoriques en salle, à Paris, sont organisés. Au programme : météo, navigation, navigation électronique et astronomique, technologie.

L'école propose aussi des cours de navigation à distance et des sessions de préparation aux examens officiels : les permis moteurs (côtier et hauturier) et le Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (CRR).

Des sites et des bateaux spécialement adaptés

Les sites des Glénans ont été choisis notamment pour leur richesse et leur intérêt pédagogique : bassins de navigation abrités offrant des difficultés variées.

En outre, les bateaux sont spécialement conçus par les Glénans ou adaptés par les chantiers pour répondre aux exigences pédagogiques de la navigation-école. Ainsi, l'initiation à la croisière s'effectue sur des petits quillards spécialement conçus pour et par l'école, les Glénans 5,7, et non sur des « gros » bateaux sur lesquels il serait délicat de confier des responsabilités aux stagiaires débutants. Autre illustration : le bateau amiral de la flotte des Glénans, le Sun Glénans 45, est inspiré du Sun Odyssée Performance, avec une adaptation particulière de l'accastillage comme du gréement, pour en améliorer performances, fiabilité et maintenance.



La passion pour la voile

➤ L'esprit de sécurité

La sécurité a toujours été une priorité aux Glénans : les pionniers de l'association, pour la plupart novices en matière de navigation à la voile, ont vite pris conscience de l'importance de certaines règles, qui se sont imposées aux Glénans et plus largement dans le monde de la voile. Aujourd'hui encore, l'association va au-delà des normes en vigueur. L'apprentissage de la sécurité en mer reste un aspect incontournable des stages aux Glénans.

Les Glénans, pionniers de la sécurité en mer

L'esprit de sécurité s'est forgé dans l'archipel de Glénan, où la navigation des bateaux est surveillée depuis les origines à partir de chaque île par une permanence de quart. Des mesures préventives rigoureuses ont été prises depuis les débuts de l'association et se sont perfectionnées au fil des ans.

Par ailleurs, l'association joue depuis longtemps un rôle actif auprès des organismes de tutelle. Ainsi, les Glénans se sont engagés en leur temps pour l'homologation des canots de survie dynamiques, l'insubmersibilisation des bateaux ou encore la radiodiffusion de bulletins météo pour les plaisanciers. Aujourd'hui, ils continuent à enrichir les réflexions de leur expérience.

La sécurité, une priorité de la formation

Les moniteurs et les stagiaires sont particulièrement sensibilisés à l'évaluation et à la prévention des risques. Ils sont familiarisés avec le matériel de sécurité en début de stage et systématiquement entraînés à des manœuvres de sécurité telles que la récupération de l'homme à la mer pour la croisière ou le resalage pour la voile légère. Port de la brassière obligatoire et du harnais quand les conditions l'exigent, "topos sécurité" systématiques en début de stage, navigation en escadre, contact téléphonique régulier avec un responsable à terre, surveillance par des permanences de quart à l'Archipel : la sécurité est une priorité aux Glénans. Des stages de perfectionnement aux pratiques sécuritaires à destination des moniteurs sont aussi proposés.

La charte de sécurité : au-delà de la réglementation

Depuis 1986, une charte de sécurité spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les stages aux Glénans. Elle reprend la réglementation générale en vigueur et tient compte de l'expérience collective de l'association. Par exemple, elle précise que « le port de la brassière est obligatoire sur les bateaux, sauf si le chef de bord estime que les conditions de navigation et les compétences de l'équipage permettent de contrôler les risques de chute à la mer ». Cette appréciation permet d'apprendre à évaluer les risques.

Autre illustration : la charte indique qu'« en croisière, le chef de bord doit appeler au moins toutes les 48h un correspondant à terre pour lui indiquer sa localisation et sa destination ». Cette règle, qui permet de déclencher une intervention en l'absence de nouvelles de la part de l'équipage, est également recommandée à chaque stagiaire pour assurer la sécurité de ses futures navigations. Elle est par ailleurs adaptée aux conditions météo avec, par exemple, l'obtention obligatoire d'une autorisation pour tout appareillage en cas de température négative.



La passion pour la voile

➤ Le Cours des Glénans, la "bible" des marins

Le Cours des Glénans, synthèse des connaissances accumulées depuis les débuts de l'école de voile, est un ouvrage de référence, en France et à l'étranger. La 6^{ème} édition, entièrement actualisée, est sortie en mars 2002. Le 1^{er} tirage épuisé, elle a été revue, corrigée et réimprimée en octobre 2005. Vendue à plus de 30 000 exemplaires, cette édition a été traduite en italien et en espagnol.

Un ouvrage complet au succès constant

Edité sous forme ronéotypée dès 1951, le Cours des Glénans est rapidement devenu un ouvrage de référence dans tous les milieux du nautisme, sans doute grâce à son caractère unique : avec ses 1312 pages, il est le plus complet de tous les ouvrages de navigation. Il s'adresse à tous les passionnés de la mer, du débutant au plaisancier aguerri. Son surnom évoque bien la portée de ce manuel, devenu un véritable best-seller : plus de 830 000 exemplaires ont été vendus depuis sa première édition !

L'influence du Cours des Glénans s'est développée au-delà de nos frontières : il a été traduit en quatre langues - anglais, allemand, italien et espagnol.

Le reflet d'une expérience

Le Cours se veut, au fil des éditions successives, le reflet des expériences sans cesse enrichies des moniteurs et chefs de bord des Glénans. En effet, dès 1951, quelques chefs de bord rédigent le tout premier Cours des Glénans. Ce document photocopié diffusé exclusivement aux moniteurs rassemble alors l'expérience maritime des membres l'association. En 1961, sur la base de ces documents, le premier tome du Cours relié et imprimé voit le jour et connaît un succès immédiat. Les cinq éditions qui suivront (1972, 1982, 1990, 1995, 2002) seront toutes enrichies et remises en question. Ouvrage collectif depuis son origine (une quarantaine de participants a collaboré à la 6^{ème} édition), il reflète l'esprit des Glénans : partage des connaissances, esprit d'équipe, amour de la mer.



La 6^{ème} édition du Cours des Glénans : 1312 pages en couleur et des nouveaux thèmes (technologies, pratique sportive, navigation astronomique...).

Les Glénans

Quai Louis Blériot - 75781 Paris cedex 16
Tél. : 33(0)1 53 92 86 00
Fax : 33(0)1 42 24 54 90

Contacts presse

Marie-Annick Chavassieu - 01 53 92 86 04 - ma.chavassieu@glenans.asso.fr
Jérôme Seilinger - 01 53 92 86 03 - j.seilinger@glenans.asso.fr
Photos disponibles sur demande

Dossier de presse institutionnel téléchargeable sur le www.glenans.asso.fr

Association reconnue d'utilité publique
par décret du 18 juin 1974 (J.O. du 28 juin 1974)



L'attachement à des lieux mythiques

➤ Des sites magnifiques, des bassins de navigation très formateurs

À l'origine des Glénans, il y a un émerveillement : celui des fondateurs, Philippe et Hélène Viannay devant l'archipel de Gléan, lieu magique qu'ils décident de « partager ». Par la suite, les Glénans ont essaimé en choisissant toujours des lieux exceptionnels, aux caractéristiques communes : isolement, caractère sauvage, nature d'une beauté remarquable et, bien entendu, qualités pédagogiques variées et complémentaires.

5 bases nautiques uniques

Dans leurs biographies respectives, Philippe et Hélène Viannay ont témoigné de l'émerveillement qui les a saisis en découvrant, en 1946, l'archipel de Gléan, ses îles inhabitées aux plages de sable blanc encerclées par un lagon. L'aventure des Glénans a commencé dès l'année suivante, avec le premier camp du Club de vacances du CFI, sur l'île du Loch. Par la suite, Les Glénans se sont implantés sur quatre autres sites en Bretagne et Méditerranée, qui partagent tous les caractéristiques du « berceau » des Glénans - isolement, nature préservée et souvent sauvage, paysages remarquables :

- À Paimpol, la ferme de Coz Castel, au bord de la rivière du Trieux, et l'île Verte, au cœur de l'archipel de Bréhat.
 - La base de l'île d'Arz, en plein cœur du golfe du Morbihan.
 - La base de Marseillan, établie dans un bâtiment du 17^{ème} siècle, située au bord de l'étang de Thau, à l'embouchure du Canal du Midi.
 - En Corse, les Bouches de Bonifacio et la calanque du Fazzino, bordée par le maquis et une plage de sable fin.
- Cet attachement à des lieux d'exception perdure aujourd'hui, malgré les contraintes logistiques et techniques importantes liées au maintien de l'activité sur les sites les plus isolés. La qualité de vie, à l'écart de l'agitation quotidienne, y est particulièrement appréciée par les stagiaires.

Des bassins de navigation très formateurs

Ces lieux ont également été choisis pour leur variété et leur complémentarité pédagogique comme, en Bretagne, l'apprentissage de la navigation dans les courants tout en tenant compte des marées, ou, en Méditerranée, l'anticipation nécessaire des variations météorologiques parfois soudaines et marquées.

L'archipel de Gléan forme une base idéale d'apprentissage de la navigation, en toute sécurité, de même que le golfe du Morbihan, dont le plan d'eau abrité s'ouvre sur le remarquable bassin de la baie de Quiberon, et que les sites de Coz Castel et de l'île Verte, dans l'archipel de Bréhat. En outre, le bassin de navigation de Paimpol est particulièrement formateur pour le pilotage et la lecture des cartes marines.

L'étang de Thau, à la fois venté et protégé, est spécialement adapté à la pratique de la voile légère, tandis que sa situation privilégiée, au milieu du golfe du Lion, permet aux bateaux de croisière de s'échapper facilement vers les côtes de Provence ou vers l'Espagne.

Enfin, les Bouches de Bonifacio, l'un des lieux les plus ventés d'Europe, offrent un terrain d'apprentissage exceptionnel, tandis que la calanque du Fazzino, abritée du vent, est adaptée à l'initiation.



L'attachement à des lieux mythiques

➤ Les Glénans, acteurs de la protection de l'environnement

Les fondateurs des Glénans ont pris conscience très tôt de l'importance de la responsabilité qui leur incombait de préserver les lieux sur lesquels ils s'étaient implantés, considérés comme des biens collectifs. Cette préoccupation, devenue permanente, a mené au classement de plusieurs sites et a permis de maintenir une activité respectueuse des contraintes liées à l'isolement.

Les Glénans, pionniers de l'écologie

Les Glénans ont pratiqué la protection de l'environnement bien avant qu'elle devienne omniprésente : création des chemins de passage obligatoires pour ne pas abîmer les dunes qui s'érodaient à Penfret, multiples campagnes hivernales de plantation de pousses d'arbres sur l'archipel, etc.

Soutenus par le Collège de France (propriétaire de l'île Cigogne), les Glénans ont été à l'origine du classement parmi les sites naturels, en 1973, des îles de Glénan et du domaine maritime correspondant (dans un rayon de 5 milles nautiques ayant l'île de St Nicolas pour centre).

Les Glénans ont été reconnus "association de protection de l'environnement" par l'agrément du 27 octobre 1978.

La protection de l'environnement aujourd'hui

Aujourd'hui encore, l'association met tout en œuvre pour ne pas endommager les sites sur lesquels elle exerce son activité. La préservation de l'environnement est ainsi favorisée par rapport à l'amélioration du confort, même si celle-ci progresse chaque fois que cela est possible sans nuire à l'environnement.

Les énergies renouvelables - éoliennes, panneaux solaires, système d'évacuation des déchets et des fosses, toilettes de plein air et « sanivertes » - sont utilisées sur l'archipel de Glénan et sur l'île Verte.

Le nettoyage des sites s'effectue avec le plus grand soin : les trop nombreux déchets rejetés par la mer et les mégots de cigarette des stagiaires et visiteurs sont ramassés et jetés.

Aujourd'hui, le Conservatoire du Littoral est propriétaire des sites du Fazzino et de l'île de Drevec. Enfin, l'association collabore actuellement avec le Conservatoire du Littoral autour du programme européen de conservation Natura 2000 (l'archipel de Glénan fait partie des sites sélectionnés).



➤ Un peu d'histoire

Au commencement, il y a l'archipel de Glénan, et un groupe de 120 jeunes. Plusieurs ont été déportés. Tous ont un besoin immense de retrouver le goût à la vie. Le Centre de Formation Internationale (CFI), créé en 1946 sous l'impulsion de Philippe et Hélène Viannay, les a rassemblés. La section nautique du CFI se développe pour devenir, au fil des ans, la plus grande école de voile de France et d'Europe : Les Glénans.

- 1947** Un groupe d'anciens résistants profitent de leur liberté retrouvée au large des côtes bretonnes dans l'archipel de Glénan.
- 1950** Association de type loi 1901, la section nautique devient le Club du CFI, qui s'appellera par la suite le Centre Nautique des Glénans (CNG).
- 1952** Installation sur l'île de Penfret dans l'archipel de Glénan puis sur l'île de Dréneq.
Au cours de l'été, Le Vaurien, dont le prototype a été construit par un groupe de moniteurs, fait ses premiers essais à Penfret.
- 1953** La Caravelle, bateau d'initiation collective à la voile, vient compléter la flottille.
- 1954** Le Corsaire, voilier habitable, fait son entrée pour l'initiation à la croisière côtière.
Innovation : utilisation de contre-plaqué marine pour construction de bateaux habitables.
- 1957** Le CNG s'implante sur l'île de Cigogne dans l'archipel de Glénan.
- 1958** l'Association dépose la dénomination "Glénans" (le terme géographique Glénan désigne les îles Glénan, au large de Concarneau).
- 1961** Parution de la première édition du Cours des Glénans.
- 1965** Les Glénans ouvrent la base nautique de Paimpol
- 1966** Le CNG s'implante sur l'île de Bananec dans l'archipel de Glénan.
La Cavale fait son apparition. Ce bateau d'initiation au pilotage et à la petite croisière côtière sera bientôt l'un des voiliers les plus répandus sur les bases avec plus de soixante unités.
- 1968** L'expansion se poursuit avec l'installation de bases à Bonifacio et Coz Castel, près de Paimpol
- 1969** Implantation à Ile d'Arz dans le golfe de Morbihan
- 1969** Implantation à Baltimore, sud Ouest Irlande puis Collanmore au Nord Ouest
- 1970** Implantation des Glénans à Marseillan au bord de l'étang de Thau
- 1971** Les Glénans font construire de nouveaux bateaux adaptés à la formation. La Galiote reflète bien l'audace dont fait preuve l'école en lançant le premier bateau alliage d'aluminium, alors peu employé en construction de plaisance.
- 1973** Décision des pouvoirs publics de protéger et de mettre en valeur l'archipel de Glénan. Par décret le 18 octobre, les îles de Glénan, l'île aux Moutons et le domaine public maritime correspondant sont classés parmi les sites naturels.
Installation sur l'île Verte, dans l'archipel de Bréhat
- 1974** L'association est reconnue d'utilité publique.
- 1984** Les bases irlandaises s'organisent en association autonome : le Glenans Irish Sailing Club est créé
- 1989** Avec le concours des chantiers de construction, le CNG adapte à ses besoins des unités modernes et rapides. Conception de bateaux aux équipements et aux lignes modernes : Glénans 5.7.
- 1991** Lancement des bateaux Glénans 7.60
- 1992** Le CNG devient "Les Glénans"
- 1994** Construction des bateaux Glénans 33.
- 1997** 50^{ème} anniversaire des Glénans
- 2001** Sereine, premier bateau de croisière des Glénans, entre dans le cercle fermé des monuments historiques du patrimoine français.
- 2002** Publication de la 6^{ème} édition du Cours des Glénans
- 2003** Les Glénans lancent un programme de stages transatlantiques
- 2005** Remise à l'eau de Sereine
- 2005** Le cap des 300 000 adhérents depuis la création est franchi en avril
- 2007** L'association fête son 60^{ème} anniversaire et publie un livre de témoignages, "Les Glénans, la passion en partage".



➤ Quelques chiffres

➤ Les chiffres de l'activité Glénans en 2008

- Chiffre d'affaires : 6 600 KE
- Investissements 2008 : 1 189 KE
- Prix moyen d'un stage : 457 euros pour une semaine.

Les recettes proviennent des stages, des cotisations, des cours théoriques, des voyages et des produits de la boutique (vêtements, éditions). Elles sont complétées par les ventes du Cours des Glénans et les subventions (particulièrement celles du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports).

➤ Stagiaires et moniteurs en 2008

- Nombre d'inscriptions stagiaires : 14 442
- Nombre d'adhérent(e)s étrangers ou étrangères : 2 031
- Nombre de moniteurs et de monitrices : 862
- Nombre de journées de voile : 111 451
- Capacité d'accueil : 750 personnes en hébergement sur site, 500 personnes à bord des bateaux de croisière,
- Nombre d'adhérent(e)s des Glénans depuis 1947 : plus de 340 000.

➤ Répartition de l'activité par filières en 2008

- Croisière : 72 %
- Catamaran : 13 %
- Dériveur : 6 %
- Planche à voile : 3 %
- Autres activités : 6 %

➤ La flotte en 2008

La flotte compte 492 bateaux :

- 76 bateaux habitables
- 52 bateaux d'initiation à la croisière
- 19 quillards sportifs
- 298 supports voile légère (catamarans, dériveurs, planches à voile)
- 47 bateaux de sécurité.

➤ Les chiffres du bénévolat

- Les Glénans comptent 710 moniteurs et monitrices bénévoles en 2008.
- Structure bénévole élue : un conseil d'administration composé de 12 à 16 membres, qui désigne un bureau et un président, un comité d'honneur constitué de membres élus à vie (un nouvel élu par an) et un conseil des moniteurs.
- 4 comités de secteur (Archipel, Paimpol, Arz, Méditerranée) et des commissions de travail regroupant des membres bénévoles (Rédaction du Courrier des Glénans, Internet, commission médicale, etc...).

➤ Les chiffres des éditions

Le 6^{ème} Cours des Glénans, sorti en octobre 2002, été vendu à plus de 30 000 exemplaires. En octobre 2006, cette nouvelle édition, entièrement revue et corrigée, a été réimprimée et relookée pour continuer de séduire les nombreux plaisanciers, amateurs de voile ou moniteurs...